

Et toujours des grands excès de vitesse



Et toujours des grands excès de vitesse

Tasque - Lundi 17 mai vers 8 h 20 au lieu-dit "Las Plantes" un feu s'est déclaré dans un garage attenant à une maison d'habitation de 100 m². L'intervention rapide des pompiers a évité la propagation de l'incendie, seul le garage a été totalement détruit. Les deux personnes habitant les lieux sont indemnes et ont été relogées dans leur famille. Les pompiers de Plaisance, Riscle, Marciac et Nogaro sont intervenus sur ce sinistre.

Montréal - Lundi 17 mai vers 16 h 50 au lieu-dit "Labrit", un automobiliste de 18 ans qui a perdu le contrôle de son véhicule s'est retrouvé au fossé. Légèrement blessé, il a été transporté au centre hospitalier de Condom.

Montestruc sur Gers - Lundi 17 mai vers 18 h 10 sur la RN 21 en direction d'Agen, une automobiliste de 42 ans a perdu le contrôle de son véhicule. Son passager une jeune fille de 17 ans et la conductrice, légèrement blessées, ont été transportées à l'hôpital d'Auch.

Grands excès de vitesse - Samedi 15 mai les gendarmes ont enregistré trois grands excès de vitesse. Le premier à Monlezun où un automobiliste de 22 ans a été stoppé alors qu'il roulait à 136 km/h pour une vitesse autorisée de 80 km/h. Puis à Endoufielle ce sera un belge de 36 ans qui sera flashé à 139 km/h pour une vitesse autorisée de 80 km/h. A Barran un automobiliste bat le record de la journée avec 156 km/h pour une vitesse autorisée de 80 km/h. Les permis de conduire ont été suspendus et les voitures mises en fourrière sauf celle du conducteur belge qui a dû s'acquitter d'une amende de 800 €.